

**JUDO-TAISO
2011/2012**

Fiche inscription

JUDO-CLUB THORIGNE FOUILLARD

Date inscription :

NOM PRENOM :

ADRESSE :

N° Téléphone :

02/.....- 06/.....

-e.mail :

Date de naissance :

...../...../.....

JUDO - Informations complémentaires :

FFJDA/ N° Licence

Nom du club précédent..... Nombres années judo :

ATTENTION :
IMPORTANCE DE LA
MENTION SUR LE
CERTIFICAT MEDICAL

Certificat médical 2011/2012 délivré le :

Mention obligatoire : « *apte à la pratique du judo en compétition* »

Mentionné : sur le passeport sur ordonnance

MEDECIN : Docteur..... N° Tél. :

COTISATION ANNUELLE

| | Licence FFJDA | Adhésion | Cours | TOTAL |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------|-------|---------------|
| <input type="checkbox"/> Baby judo 4-5 ans 1 cours/s | 33 € | 18 € | 59 € | 110 € |
| <input type="checkbox"/> Judo Enfants de 5-13 ans 2 cours/s | 33 € | 18 € | 84 € | 135 € |
| <input type="checkbox"/> Judo Adolescents 14ans et Adultes | 33 € | 18 € | 104 € | 155 € |
| <input type="checkbox"/> Taïso 1 cours/sem | 33 € | 18 € | 64 € | 115 € |
| <input type="checkbox"/> Passeport | | | | 8 € |
| <input type="checkbox"/> Réduction Cotisation (Si plusieurs adhérents par famille) | | | | - 18 € |
| TOTAL | | | | € |

**Règlement :
SOLDE**

Peut être effectué en 1, 2 ou 3
règlements, par chèque à
l'ordre de « JUDO-CLUB
THORIGNE FOUILLARD »

| | Chèque n°1 Encaissement 15/09/11 | Chèque n°2 Encaissement 15/11/11 | Chèque n°3 Encaissement 15/01/12 |
|-----------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| N° chèque | | | |

Commentaires :

Facture :

Si vous souhaitez une attestation de règlement, cochez la case :

Objet : Règlement et Autorisation de diffusion de l'image

La présente fiche signée vaut l'autorisation de l'adhérent ou de son représentant légal pour les mineurs de suivre les activités du club, notamment la pratique du judo, du Taïso et l'acceptation des statuts et du règlement intérieur de l'association.

La présente fiche vaut également l'autorisation à utiliser l'image de l'adhérent, en individuel ou par équipe, sur support papier (revue de presse, plaquette...) et/ou électronique (CD-ROM, Internet...) et ce sans contrepartie (matérielle, financière...).

Le signataire reconnaît aussi avoir pris connaissance des possibilités d'assurances mentionnées sur le formulaire de demande de licence, il a le choix de la refuser. Par ailleurs, les indemnités journalières en cas d'accident constituent une option d'assurance ; les informations utiles sont disponibles et affichées au Dojo.

Conformément aux directives de la CNIL, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données vous concernant (art. 38 à 40 de la loi « Informatique et libertés »).

Article 1 :

Les adhérents du judo-club Thorigné Fouillard, les exposants et conducteurs sont avertis qu'au cas où un reportage photographique et/ou audiovisuel serait réalisé durant les manifestations ou entraînements organisés par le club, leur image sera susceptible d'y figurer et pourra être communiquée au public par toutes voies de diffusion, notamment par voies hertziennes, terrestre, satellite, câble, réseau numérique et/ou analogique, par le réseau télérel ou en ligne comme Internet, y compris dans le cadre de représentation sur petit et grand écran sans contrepartie financière pour eux même ou leurs ayant droits et ce pour le Monde entier et pour la durée des droits d'auteur.

Article 2 :

Les images diffusées le sont sous le contrôle des membres du bureau.

Article 3 :

Le droit d'accès et de rectification découlant de la loi 7817 du 6 janvier 1978, s'applique aux photos. Ce droit peut s'exercer auprès de la Présidence du Club par tout moyen.

Article 4 :

Les photos proposées par les adhérents pour être diffusées doivent leur appartenir. La diffusion est faite sous leur entière responsabilité.

Article 5 :

Cette autorisation est valable pour une durée indéterminée. Toute demande d'annulation de cette autorisation devra être faite par écrit et remise au Président du Judo-Club de Thorigné Fouillard, ou auprès du secrétaire général du club.

Je soussigné ; Nom, Prénom : _____

Représentant légal de : _____

Affirme avoir pris connaissance des articles 1 – 2 – 3 – 4 et 5 du présent document.

*** Autorise** le judo-club de Thorigné Fouillard à diffuser mon image et celle de mon enfant prises dans le cadre d'une manifestation ou des entraînements.

*** N'autorise pas** le Judo-Club de Thorigné Fouillard à diffuser mon image ou celle de mon enfant.

Fait à : _____ le _____

Signature

(*) Rayer la mention inutile.